

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 06814 Numéro SIREN : 316 643 170 Nom ou dénomination : ETABLISSEMENTS CHARLES CHEVIGNON
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2023 sous le numéro de dépôt 19897



20230198972022

DATE DEPOT : 04/05/2023

N° DE DEPOT : 19897

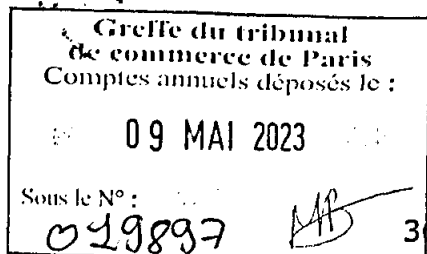
N° GESTION : 1979B06814

N° SIREN : 316643170

DENOMINATION : ETABLISSEMENTS CHARLES CHEVIGNON

ADRESSE : 36 rue du faubourg saint-antoine 75012 Paris

MILLESIME : 2022



Etablissements Charles CHEVIGNON
SAS au capital de 42.662.557 €
36, rue Faubourg Saint Antoine 75012 PARIS
RCS PARIS 316 643 170



(Ci-après « la Société »)

**Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire
en date du 28 février 2023 à 14 heures**

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-huit février à quatorze heures.
Au siège : 36, rue du Faubourg Saint Antoine 75012 PARIS

Se sont réunis sur convocation du Président et sont présents :

La SARL Stéphane COLLAERT CONSEIL, représentée par son Gérant en exercice, Monsieur Stéphane COLLAERT
Propriétaire de CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE QUATRE CENT ONZE actions,
Ci : 5 693 411 actions

La SARL Société Investissement Gestion, représentée par son Gérant en exercice,
Monsieur Franck GRIMONPREZ,
Propriétaire de TRENTE-DEUX MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE DEUX MILLE SIX CENT SOIXANTE ET
UNE actions,
Ci : 32 262 661 actions

TOTAL : 37 956 072 actions

La Société DELOITTE et associés, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée est
absente.

Madame Nidal AKIYAW et Madame Safia CHEBBAH, représentantes du CSE et régulièrement
convoquées sont absentes.

Monsieur Stéphane COLLAERT, en tant que Gérant en exercice de la SARL Stéphane COLLAERT
CONSEIL, Président de la Société ETABLISSEMENTS CHARLES CHEVIGNON, préside la réunion.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rectification du résultat de l'exercice précédent repris sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 25 février 2022;
- Rapport de gestion du Président sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 août 2022 et sur les comptes de cet exercice ;

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2022 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Pertes cumulées supérieures à la moitié du capital social ;
- Ratification de la rémunération des dirigeants ;
- Pouvoirs pour les formalités légales.

Il dépose devant l'Assemblée et met à disposition de ses membres :

- une copie de la lettre de convocation des associés ;
- une copie de la lettre de convocation adressée aux représentants du CSE ;
- une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du Commissaire aux comptes incluant les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 août 2022 ;
- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- le texte du projet de résolutions.

Il précise que tous les documents prescrits par le Code de commerce, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais fixés par les textes.

L'Assemblée, sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion du Président.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION – Rectification du résultat de l'exercice précédent repris sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 25 février 2022

L'Assemblée Générale prend acte de la rectification à apporter au montant du compte « report à nouveau » de l'exercice clôturé au 31 août 2021.

En conséquence, le résultat déficitaire de l'exercice précédent d'un montant de : (7 358 255,17)€
Est affecté au compte « report à nouveau » s'élevant à : (33 432 861,18)€

Après affectation, le compte « report à nouveau » de l'exercice précédent est porté à :
(40 791 116,35)€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – Approbation des rapports et des comptes de la Société de l'exercice clôturé le 31 août 2022

5

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes approuve les comptes annuels de l'exercice clôturé à la date du 31 août 2022 à savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe, tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de 823 191.59 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – Affectation du résultat de l'exercice

Nous vous proposons d'affecter en totalité le résultat bénéficiaire de l'exercice d'un montant de :

823 191.59 €

Au compte « report à nouveau » s'élevant à :

(40 791 116,35) €

Après affectation, le compte « report à nouveau » sera porté à :

(39 967 924.76) €

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce

L'Assemblée Générale prend acte les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce qui se sont poursuivies pour l'exercice écoulé sont les suivantes :

- Convention d'assistance administrative, gestion et services divers entre ETABLISSEMENTS CHARLES CHEVIGNON SAS et SMC Services.
Les charges enregistrées au titre de cette prestation se sont élevées à 438 000€ HT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION – Pertes cumulées supérieures à la moitié du capital social

L'Assemblée Générale prend acte que les pertes constatées dans les comptes arrêtés au 31 août 2022 font apparaître que les capitaux propres sont toujours inférieurs à la moitié du capital social, et décide de la continuation de la Société malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION – Ratification de la rémunération des dirigeants

L'Assemblée Générale approuve en tant que de besoin, les rémunérations versées durant l'exercice clôturé le 31 août 2022 (hors frais de mission et de représentation remboursés sur justificatifs) :

- A la Société STEPHANE COLLAERT CONSEIL au titre de son mandat de Président, pour la somme annuelle de 120 000 € HT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

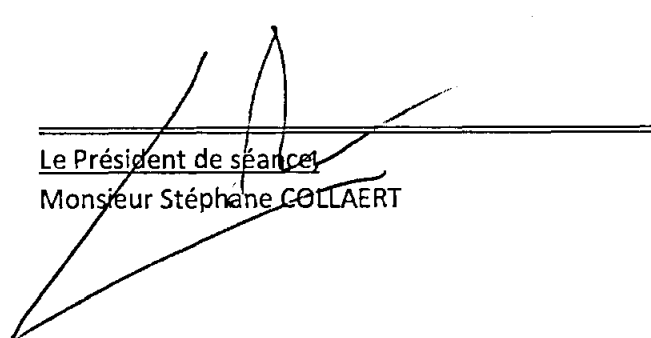
SEPTIEME RESOLUTION - Pouvoirs pour les formalités légales

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président, après lecture.



Le Président de séance

Monsieur Stéphane COLLAERT



COMPTES ANNUELS

ETS CHARLES CHEVIGNON

Société par actions simplifiée

0036 FAUBOURG ST ANTOINE 75012 PARIS

DATE DE CLOTURE : 31/08/2022

Sommaire

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6

Bilan actif

BILAN ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	463 854	0	463 854	463 854
Concessions, brevets et droits similaires	6 124 186	4 571 021	1 553 165	2 688 761
Fonds commercial	6 399 735	2 671 103	3 728 632	4 040 635
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	12 987 776	7 242 124	5 745 652	7 193 250
Terrains	0	0	0	0
Constructions	758 139	307 409	450 730	388 490
Installations techniques, matériel	40 674	28 548	12 126	25 319
Autres immobilisations corporelles	5 905 196	5 639 048	266 148	289 450
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	6 704 008	5 975 004	729 004	703 260
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	3 000	3 000	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	347 453	0	347 453	411 048
TOTAL immobilisations financières	350 453	3 000	347 453	411 048
Total Actif Immobilisé (II)	20 042 237	13 220 128	6 822 109	8 307 558
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	1 662 850	232 000	1 430 850	931 907
TOTAL Stock	1 662 850	232 000	1 430 850	931 908
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	3 033 123	856 558	2 176 565	1 599 357
Autres créances	486 785	139 140	347 646	2 365 684
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	3 519 908	995 698	2 524 211	3 965 041
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	1 222 482	0	1 222 482	493 222
TOTAL Disponibilités	1 222 482	0	1 222 482	493 222
Charges constatées d'avance	140 272	0	140 272	75 609
Total Actif Circulant (III)	6 545 513	1 227 698	5 317 815	5 465 780
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	39 939		39 939	24 082
Total Général (I à VI)	26 627 688	14 447 826	12 179 862	13 797 421

Bilan passif

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 0	42 662 557	42 662 557
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	543 246	543 246
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	896 271	896 271
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	896 271	896 271
Report à nouveau	-40 791 116	-33 432 861
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	823 192	-7 358 255
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	26 752	25 652
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	4 160 900	3 336 609
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	678 450	886 760
Provisions pour charges	452 707	953 476
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 131 157	1 840 236
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	300 000	750 000
TOTAL Dettes financières	300 000	750 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	84 000	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 836 527	4 747 618
Dettes fiscales et sociales	1 628 336	1 687 030
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	479 637	863 575
TOTAL Dettes d'exploitation	5 028 500	7 298 224
Produits constatés d'avance	1 502 143	542 593
TOTAL DETTES (IV)	6 830 643	8 590 817
Ecart de conversion Passif (V)	57 161	29 760
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	12 179 862	13 797 421

Compte de résultat

COMPTÉ DE RÉSULTAT		Exercice N			Exercice N-1
		Franco	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		5 485 089	1 001 895	6 486 983	4 758 027
Production vendue biens		0	0	0	0
Production vendue services		13 201	0	13 201	0
Chiffres d'affaires nets		5 498 290	1 001 895	6 500 185	4 758 027
Production stockée				0	0
Production immobilisée				0	0
Subventions d'exploitation				-343 998	2 402 451
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				631 850	352 489
Autres produits				2 336 849	1 282 573
Total des produits d'exploitation (I)				9 124 886	8 795 540
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				3 428 393	1 363 708
Variation de stock (marchandises)				-429 495	1 961 240
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				0	6 746
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				0	0
Autres achats et charges externes				4 580 235	5 465 125
Impôts, taxes et versements assimilés				124 911	70 632
Salaires et traitements				2 125 330	2 312 055
Charges sociales				751 371	601 382
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		383 731	485 831
		Dotations aux provisions		0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			7 951	472 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			0	519 340
Autres charges				166 785	98 737
Total des charges d'exploitation (II)				11 139 212	13 356 796
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-2 014 326	-4 561 257
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				0	0
Produits financiers de participations				0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				0	0
Autres intérêts et produits assimilés				20 000	0
Reprises sur provisions et transferts de charges				29 760	0
Différences positives de change				5 074	82 595
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				0	0
Total des produits financiers (V)				54 834	82 595
Dotations financières aux amortissements et provisions				27 401	29 760
Intérêts et charges assimilées				21 493	23 360
Différences négatives de change				166 993	68 043
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				0	0
Total des charges financières (VI)				215 888	121 163
RÉSULTAT FINANCIER				-161 054	-38 568
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				-2 175 380	-4 599 824

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	750 926	14 109
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 175 000	765 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 785 140	1 827 000
Total des produits exceptionnels (VII)	6 711 066	2 606 109
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	969 878	578 267
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 288 722	3 244 490
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	453 894	1 541 782
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 712 495	5 364 540
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	2 998 571	-2 758 431
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	15 890 786	11 484 243
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	15 067 594	18 842 498
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	823 192	-7 358 255

CHEVIGNON
au 31 août 2022

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2021 AU 31 AOUT 2022

Etablissements Charles CHEVIGNON SAS
36 rue du faubourg saint Antoine
75012 PARIS
N° SIRET: 31664317000202

Sommaire

<u>1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....</u>	<u>3</u>
<u>2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....</u>	<u>3</u>
<u>3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....</u>	<u>4</u>
<u>4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....</u>	<u>4</u>
<u>5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES.....</u>	<u>5</u>
<u>6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES.....</u>	<u>6</u>
<u>7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL.....</u>	<u>6</u>
<u>8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....</u>	<u>6</u>
<u>9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE.....</u>	<u>7</u>
<u>10. STOCKS.....</u>	<u>8</u>
<u>11. OPERATIONS EN DEVISES.....</u>	<u>9</u>
<u>12. CREANCES.....</u>	<u>9</u>
<u>13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....</u>	<u>10</u>
<u>14. CAPITAL SOCIAL.....</u>	<u>11</u>
<u>15. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....</u>	<u>12</u>
<u>16. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS.....</u>	<u>12</u>
<u>17. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES.....</u>	<u>13</u>
<u>18. PERSONNEL.....</u>	<u>14</u>
<u>19. RESULTAT FINANCIER.....</u>	<u>15</u>
<u>20. RESULTAT EXCEPTIONNEL.....</u>	<u>15</u>
<u>21. CONSOLIDATION.....</u>	<u>16</u>
<u>22. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2022.....</u>	<u>16</u>
<u>23. IMPOTS SUR LES BENEFICES.....</u>	<u>16</u>
<u>24. SITUATION FISCALE LATTENTE OU DIFFEREE.....</u>	<u>17</u>
<u>25. ENGAGEMENTS FINANCIERS.....</u>	<u>17</u>
<u>26. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE.....</u>	<u>18</u>

Les montants présentés dans l'annexe sociale sont exprimés en milliers d'euros.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Le PSE initié en mars 2021 a été réalisé en mai 2022. Ainsi l'ensemble des salariés concernés par celui-ci ont été licenciés au 31 mai 2022.
- La vente de la marque Chevignon sur l'ensemble du territoire américain s'est réalisée en août 2022. Cette vente a ainsi pu permettre à Chevignon d'apurer ses dettes.
- Pierre Lagrange qui était arrivé en janvier 2021 en tant que conseiller du président a été embauché en février 2022 en tant que directeur des opérations. Après avoir mené sa mission de restructuration de Chevignon, sa nouvelle mission en tant que directeur des opérations est de développer l'activité sur l'ensemble des périmètres. Ses objectifs n'étant pas atteints, il a quitté la société en août 2022. La direction est désormais entièrement assurée par Stephane Collaert.
- Un nouvel actionnariat de Chevignon a été mis en place en juillet comme suit : SIG 85% et SCC 15%.
- Sur les 13 corners existants, 5 ont été fermés durant l'exercice. Sur les succursales, on enregistre 3 ouvertures (Nancy, Strasbourg et One nation) et 2 fermetures (Cap 3000, Etienne Marcel).
- L'activité marketplace a été relancée après plusieurs années d'interruption (ouverture de la Redoute, GL, Place des Tendances).

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2022 sont établis conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-05, n°2015-06 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation

Les comptes annuels de la Société sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 août 2022, dans le contexte tel que décrit dans la note 26 événements post clôture.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent :

- de fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements,
- de droits au bail de magasins et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant également lieu à aucune constatation d'amortissements.

Les frais d'acquisition (honoraires, frais d'agence, etc....) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition. Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Constructions	20 ans Linéaire
Installations techniques, matériel et outillage	5 ans Linéaire
Installations générales agencements, aménagements	5 ans Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 ans Linéaire
Mobilier	4 à 5 ans Linéaire

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- Les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce, dont la durée de vie est présumée illimitée, font l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou pas un indice de perte de valeur. La dépréciation constatée devient alors irréversible.

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

K€	31/08/2021	Dotations	Reprises	31/08/2022
Amortissements dérogatoires	26	1	0	27
TOTAL	26	0	0	27

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

NEANT

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôt de garantie	347		347
Autres immobilisations financières			
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	347	-	347

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VALEUR BRUTE DEBUT EXERCICE	AQUISITIONS	CESSION, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	6 390	-	1 000 -	5 390
Frais de recherche	464			464
Logiciels	720	14		734
Fonds de commerce	4 418		675	3 743
Droit au bail	3 266	-	609	2 656
Frais acquisition Fonds de commerce, Droit au bail	-	-		-
Mali de fusion				-
Acomptes sur immobilisations incorporelles				-
Autres immobilisations incorporelles				-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
SOUS TOTAL	15 258	14	2 284	12 988
CORPORELLES				
AAI constructions	621	137		758
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 320	86	1139	3 203
Installations générales divers	0	0	0	0
Véhicules	0			0
Matériel de bureau et informatique	357	5	2	360
Mobilier	2 642		259	2 382
Immobilisations en cours	-		-	-
Avances et acomptes sur immobilisations		-		-
SOUS TOTAL	7 940	1 414	2 550	6 704
FINANCIERES				
Titres de participations			-	
Prêts et autres immobilisations financières	414	84	147	350
SOUS TOTAL	414	84	147	350
TOTAL	23 612	1 512	4 981	20 042

Conformément au règlement ANC 2015-06, les malis techniques de fusion ont été réaffectés aux actifs sous-jacents.

AMORTISSEMENT (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	Augmentation dotation Amortissement	Augmentation Dotation provision	Diminution dotation amortissement	Diminution dotation provision	Amortissements et dotations Fin d'exercice
INCORPORELLES						
Frais de développement	181	93				274
Brevets et marques	3 579					3 579
Logiciels	661	57				718
DAB	1 260				610	650
Fond de commerce	2 383				674	1 709
SOUS TOTAL	8 064	150	-		1 284	6 930
CORPORELLES						
AAI constructions	232	75				307
Installations générales						28
Autres installations générales/Aménagements divers	4 157	74		1 137		3 093
Matériel de bureau et informatique	299	45		2		342
Emballages récupérables et dit mobiliers	2 448	39		257		2 230
Avances et acomptes sur immobilisations						-
SOUS TOTAL	7 136	233		1 396		5 974
TOTAL	15 200	383		1 396	1 284	12 903

10. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans l'entrepôt et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix majoré de frais accessoires).

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Un changement d'estimation a été opéré sur l'exercice concernant les niveaux de taux d'obsolescence, afin de tenir compte des nouvelles réalités économiques de la Société et de sa stratégie d'écoulement des stocks.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 août 2022 s'élève à 232k€ versus 301k€ au 31 août 2021.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance :

Etat des créances par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances douteuses ou litigieuses	1 178		1 178
Autres créances clients	1 855	1 855	
Personnel et comptes rattachés	27	27	
Etat - Impôt sur les bénéfices			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	178	178	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	63	63	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	5	5	
Charges constatées d'avance	140	140	
TOTAL CREANCES	3 446	2 268	1 178

Etat des Produits à recevoir :

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
SOUS TOTAL		
CREANCES		
Factures à établir	1	15
Avoir non parvenus	0	0
Produits à recevoir	75	1 785
Débiteurs divers	0	0
Créances sur cessions d'actifs	0	
SOUS TOTAL	76	1 801
TOTAL	76	1 801

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Charges d'exploitation	140	76
Charges financières		
TOTAL	140	76

14. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 42 662 557 euros. Il est composé de 37 956 072 actions de valeur nominale de 1,12 € euro chacune.

Evolution du capital social et des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées	Total des capitaux propres
	Nombre d'action	Montant		
Montant au début de l'exercice	37 956	42 663	- 31 968	10 695
Mouvement en capital				
Distribution de dividendes				
Provisions réglementées				
Réserve légale, autres réserves			- 7 358	-7 358
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			823	823
Montant en fin de l'exercice		42 663	-38 437	4 160

Détail des primes, réserves et provisions réglementées

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Primes d'émission, de fusion, d'apport	543	543
Réserve légale, autres réserves	896	896
Report à nouveau	- 40 791	- 33 433
Provisions réglementées	27	26
Primes réserves et provisions règlementées	- 39 325	- 31 968
Résultat de l'exercice	823	- 7 358
TOTAL	- 38 502	- 39 326

Provisions

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)	31/08/2021	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2022
Prov. pour litiges loyers	87	-	87	0
Prov. pour litiges et droits économiques	210	-	45	165
Prov. pour litiges prud'homaux	560	-	214	346
Prov. pour restructuration	953		501	453
Prov. Pour écart de change	29	27	29	27
Prov. litige autres risque exceptionnels		140		140
TOTAL	1 839	167	876	1 130
	Exploitation		346	511
	Financier	27	29	27
	Exceptionnel	140	501	593

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

L'Indemnité de fin de carrière (I.F.C.) n'est pas provisionnée au bilan comme la réglementation l'autorise.

Le taux d'actualisation retenu dans le cadre du calcul de ces I.F.C. est de 1.25%.

En matière de provision pour indemnité de retraite, la société applique la recommandation CNC n° 2003-R.01.

Engagements retraite en faveur des dirigeants : Néant

15. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	EMPRUNTS ET DETTES		
	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020
A moins de 1 an	300	750	96
De 1 à 5 ans			
Plus de 5 ans			
Total	300	750	96

16. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 836	2 836		
Fournisseurs - effets à payer	0	0		
Personnel et comptes rattachés	454	454		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	846	846		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4	4		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	325	325		
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	564	564		
Produits constatés d'avance	1 502	1 502		
TOTAL DETTES	6 531	6 531	-	-

Charges à payer

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours	84	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	346	155
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Dettes fiscales et sociales	789	809
Autres dettes		420
TOTAL	1 219	1 384

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 37 k€ pour l'exercice 2021/2022 versus 37k€ en 2020/2021.

17. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des ristournes, remises et rabais accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en milliers d'euros	31/08/2022			31/08/2021		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	5 485	1002	6 487	4 738	20	4 758
Prestations de services et divers	13		13	-		
TOTAL	5 498	1002	6 500	4 738	20	4 758

Transferts de charges

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Sinistre sur stocks		
Charges de personnel et indemnités	64	
Achats externes		
Indemnités d'assurance	3	2
Créances irrécouvrables		
Impôts et taxes		
Autres		
TOTAL	67	2

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation représentent 2 337K€ sur l'exercice.

18. PERSONNEL

Effectif moyen de l'exercice

Catégorie	31/08/2022	31/08/2021
Cadres	14	1
Assimilés cadres	18	13
Employés	53	88
Ouvriers		
Personnel APPRENTI	0	2
TOTAL	85	104

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/.

Rémunérations des organes d'administration et de direction

Société Stéphane Colloert Conseil SARL, en tant que Directeur Général, Facture de 120 k€ HT d'honorer de 2021/2022.

19. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	30	0
Différences positives de change	5	83
Produits nets de cession des valeurs mobilières		
SOUS-TOTAL PRODUITS	55	83
Dotations financières aux amortissements et provisions	27	29
Intérêts et charges assimilées	21	23
Différences négatives de change	167	68
Charges nettes sur cessions de VMP		
SOUS-TOTAL CHARGES	216	121
RESULTAT FINANCIER	-161	-38

20. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	751	14
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 175	765
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 785	1 827
SOUS-TOTAL PRODUITS	6 711	2 606
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	970	578
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 289	3 244
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	454	1 542
SOUS-TOTAL CHARGES	3 713	5 364
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 998	-2 758

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement de :

Produits exceptionnels :

- Lié à la vente de la marque 4 100 K€ et produit cession vente FDC Lille 75 k€
- Reprise Dotation DAB et FDC 1 285 k€ et reprise provision PSE 500 k€

Charges exceptionnelles :

- Sortie des actifs immobilisés FDC, DAB, immobilisation corporelle 1 289 K€ et sortie cession de la marque 1 000 k€
- Dotations amortissement dérogatoire DAB 314 K€ et Provision départ salariés 140 K€
- Reclassement des charges concernant l'exercice antérieur 708 K€ et charge PSE 260K€

21. CONSOLIDATION

Néant

22. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2022

Les transactions entre les parties liées visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires.

23. IMPOTS SUR LES BENEFICES

- La société Chevignon n'appartient pas à un groupe d'intégration fiscale

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	-2 176	2 999		823
Réintégrations	2	516		518
Déductions	-30	-1 271		-1 301
TOTAL	-2 204	2 244	-	40
Impôt				-
Contributions additionnelle				-
Crédit d'impôt				
IMPOT SUR LES SOCIETES	-	-	-	-

24. SITUATION FISCALE LATTEENTE OU DIFFEREE

Libellé	début exercice		Variations		Fin exercice	
	Actif	Passif	Dotation	Reprise	Actif	Passif
1-Provisions réglementées						
Amortissement Dérogatoires		26	1	0		27
2-Subventions d'investissement						
3- Charges non déductibles						
3-1- A déduire l'années suivante						
Participations des salariés		0	0			0
Autres		30		30		0
3-2- A déduire ultérieurement						
Provisions pour retraites et obligations similaires		0	0	0	0	0
Autres						
4- Produits non taxables						
Plus-value en sursis d'imposition		1 228				1 228
5- Charges déduites (ou produits imposé) fiscalement et non encore comptabilisé						
TOTAL	0	1 284	1	30	0	1 255
II- Eléments à imputer						
1- Déficits reportables		21 329		40		21 289
2-Amortissements différés						
3- Moins-value à long terme						
4- Autres						
III-Eléments de taxation éventuelle						

25. ENGAGEMENTS FINANCIERS

La société Chevignon bénéficie d'un accord financier avec Mr Grimonprez de 2M€. Un versement d'avance de 750 k€ a déjà été consommé et remboursé à hauteur de 450 K€.

Devises

NEANT

Cautions bancaires reçues (en milliers d'euros)

NEANT

Cautions bancaires données (en milliers d'euros)

NEANT

Crédits documentaires

- Engagements en faveur de nos clients au 31/08/2022 en matière de crédits documentaires : NEANT
- Engagements en faveur de nos fournisseurs au 31/08/2022 en matière de crédits documentaires : NEANT.

Effets de commerce

- NEANT

26. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

L'activité marketplace continue son développement. La marketplace Veepee et BHV ont été ouvertes.

L'activité wholesale poursuit sa croissance avec, sur la saison hiver 23, l'embauche d'agents français, l'augmentation des commandes de la Colombie (+98%), des commandes prévues avec la Russie et le Portugal. Chevignon s'est également lancée sur la plateforme JOOR.

Une importante collaboration avec Marc O'Polo a également été signée avec la vente de produits fabriqués uniquement pour cette collaboration au sein de nos boutiques et de celle de Marc O'Polo. Ce partenariat s'accompagne d'un important plan de marketing financé par Marc O'Polo.

Dans la continuité des fermetures de magasins non rentables, il est prévu la fermeture d'Aix fin janvier. Le magasin de Lyon va également être cédé.

Un nouveau partenariat avec une entreprise Chinoise et une entreprise française spécialisée dans l'achat de marchandises pour le compte d'entreprises a été initié. Ainsi le décalage des paiements des marchandises a amélioré fortement le BFR, permettant à Chevignon d'acheter en temps et en heure sa collection.

Le niveau d'endettement ayant baissé à la suite de la vente de la marque Chevignon en Amérique, la relance de nouvelles activités ayant été initiée, la direction a ainsi établi les comptes en application du principe de la continuité d'exploitation.



ETABLISSEMENTS CHARLES CHEVIGNON

Société par actions simplifiée

36 rue du Faubourg Saint-Antoine

75012 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2022



ETABLISSEMENTS CHARLES CHEVIGNON

Société par actions simplifiée

36 rue du Faubourg Saint-Antoine

75012 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2022

Aux associés de la société ETABLISSEMENTS CHARLES CHEVIGNON

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ETABLISSEMENTS CHARLES CHEVIGNON relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie "Fondement de l'opinion avec réserve", nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Le produit de cession de la marque en Amérique du Sud enregistré à la clôture de l'exercice s'élève à 4 100 000 € après constatation d'un produit constaté d'avance pour un montant de 1 300 000 €. Une partie de ce produit constaté d'avance ne nous paraît pas justifié en l'absence de conditions suspensives liée au règlement de 800 000 € sur les 1 300 000 € comptabilisés. Si ce produit constaté d'avance n'avait pas été comptabilisé, le produit de cession de la marque en Amérique du Sud enregistré à la clôture de l'exercice se serait élevé à 4 900 000 €. Le résultat exceptionnel et le bénéfice de l'exercice après impôt auraient été augmentés de 800 000 €.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie "Fondement de l'opinion avec réserve", nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie "Fondement de l'opinion avec réserve" nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 24 février 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Bénédicte SABADIE

Bilan actif

BILAN ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0	0	0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	463 854	0	463 854	463 854
Concessions, brevets et droits similaires	6 124 186	4 571 021	1 553 165	2 688 761
Fonds commercial	6 399 735	2 671 103	3 728 632	4 040 635
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	12 987 776	7 242 124	5 745 652	7 193 250
Terrains	0	0	0	0
Constructions	758 139	307 409	450 730	388 490
Installations techniques, matériel	40 674	28 548	12 126	25 319
Autres immobilisations corporelles	5 905 196	5 639 048	266 148	289 450
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	6 704 008	5 975 004	729 004	703 260
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	3 000	3 000	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	347 453	0	347 453	411 048
TOTAL immobilisations financières	350 453	3 000	347 453	411 048
Total Actif Immobilisé (II)	20 042 237	13 220 128	6 822 109	8 307 558
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	1 662 850	232 000	1 430 850	931 907
TOTAL Stock	1 662 851	232 000	1 430 851	931 908
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	3 033 123	856 558	2 176 565	1 599 357
Autres créances	486 785	139 140	347 646	2 365 684
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	3 519 908	995 698	2 524 211	3 965 041
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	1 222 482	0	1 222 482	493 222
TOTAL Disponibilités	1 222 482	0	1 222 482	493 222
Charges constatées d'avance	140 272	0	140 272	75 609
Total Actif Circulant (III)	6 545 513	1 227 698	5 317 815	5 465 780
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0	0	0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0	0	0	0
Ecart de conversion actif (VI)	39 939	0	39 939	24 082
Total Général (I à VI)	28 627 688	14 447 826	12 179 862	13 797 421

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 0	42 662 557	42 662 557
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	543 246	543 246
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	896 271	896 271
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	896 271	896 271
Report à nouveau	-40 791 116	-33 432 861
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	823 192	-7 358 255
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	26 752	25 652
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	4 160 900	3 336 609
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	678 450	886 760
Provisions pour charges	452 707	953 476
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 131 157	1 840 236
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	300 000	750 000
TOTAL Dettes financières	300 000	750 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	84 000	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 836 527	4 747 618
Dettes fiscales et sociales	1 628 336	1 687 030
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	479 637	863 575
TOTAL Dettes d'exploitation	5 028 500	7 298 224
Produits constatés d'avance	1 502 143	542 593
TOTAL DETTES (IV)	6 830 643	8 590 817
Ecart de conversion Passif (V)	57 161	29 760
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	12 179 862	13 797 421

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	Franco	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	5 485 089	1 001 895	6 486 983	4 758 027
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	13 201	0	13 201	0
Chiffres d'affaires nets	5 498 290	1 001 895	6 500 185	4 758 027
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			-343 998	2 402 451
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			631 850	352 489
Autres produits			2 336 849	1 282 573
Total des produits d'exploitation (I)			9 124 886	8 795 540
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 428 393	1 363 708
Variation de stock (marchandises)			-429 495	1 961 240
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	6 746
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			4 580 235	5 465 125
Impôts, taxes et versements assimilés			124 911	70 632
Salaires et traitements			2 125 330	2 312 055
Charges sociales			751 371	601 382
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	383 731	485 831
		Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		7 951	472 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		0	519 340
Autres charges			166 785	98 737
Total des charges d'exploitation (II)			11 139 212	13 356 796
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 014 326	-4 561 257
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			20 000	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			29 760	0
Différences positives de change			5 074	82 595
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			54 834	82 595
Dotations financières aux amortissements et provisions			27 401	29 760
Intérêts et charges assimilées			21 493	23 360
Différences négatives de change			166 993	68 043
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			215 888	121 163
RÉSULTAT FINANCIER			-161 054	-38 568
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 175 380	-4 599 824

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	750 926	14 109
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 175 000	765 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 785 140	1 827 000
Total des produits exceptionnels (VII)	6 711 066	2 606 109
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	969 878	578 267
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 288 722	3 244 490
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	453 894	1 541 782
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 712 495	5 364 540
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	2 998 571	-2 758 431
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	15 890 786	11 484 243
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	15 067 594	18 842 498
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	823 192	-7 358 255

CHEVIGNON
au 31 août 2022

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2021 AU 31 AOUT 2022

Etablissements Charles CHEVIGNON SAS
36 rue du faubourg saint Antoine
75012 PARIS
N° SIRET: 31664317000202

Sommaire

<u>1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....</u>	<u>3</u>
<u>2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....</u>	<u>3</u>
<u>3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....</u>	<u>4</u>
<u>4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....</u>	<u>4</u>
<u>5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES.....</u>	<u>5</u>
<u>6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES.....</u>	<u>6</u>
<u>7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL.....</u>	<u>6</u>
<u>8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....</u>	<u>6</u>
<u>9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE.....</u>	<u>7</u>
<u>10. STOCKS.....</u>	<u>8</u>
<u>11. OPERATIONS EN DEVISES.....</u>	<u>9</u>
<u>12. CREANCES.....</u>	<u>9</u>
<u>13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....</u>	<u>10</u>
<u>14. CAPITAL SOCIAL.....</u>	<u>11</u>
<u>15. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....</u>	<u>12</u>
<u>16. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS.....</u>	<u>12</u>
<u>17. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES.....</u>	<u>13</u>
<u>18. PERSONNEL.....</u>	<u>14</u>
<u>19. RESULTAT FINANCIER.....</u>	<u>15</u>
<u>20. RESULTAT EXCEPTIONNEL.....</u>	<u>15</u>
<u>21. CONSOLIDATION.....</u>	<u>16</u>
<u>22. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2022.....</u>	<u>16</u>
<u>23. IMPOTS SUR LES BENEFICES.....</u>	<u>16</u>
<u>24. SITUATION FISCALE LATTENTE OU DIFFEREE.....</u>	<u>17</u>
<u>25. ENGAGEMENTS FINANCIERS.....</u>	<u>17</u>
<u>26. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE.....</u>	<u>18</u>

Les montants présentés dans l'annexe sociale sont exprimés en milliers d'euros.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Le PSE initié en mars 2021 a été réalisé en mai 2022. Ainsi l'ensemble des salariés concernés par celui-ci ont été licenciés au 31 mai 2022.
- La vente de la marque Chevignon sur l'ensemble du territoire américain s'est réalisée en août 2022. Cette vente a ainsi pu permettre à Chevignon d'apurer ses dettes.
- Pierre Lagrange qui était arrivé en janvier 2021 en tant que conseiller du président a été embauché en février 2022 en tant que directeur des opérations. Après avoir mené sa mission de restructuration de Chevignon, sa nouvelle mission en tant que directeur des opérations est de développer l'activité sur l'ensemble des périmètres. Ses objectifs n'étant pas atteints, il a quitté la société en août 2022. La direction est désormais entièrement assurée par Stephane Collaert.
- Un nouvel actionnariat de Chevignon a été mis en place en juillet comme suit : SIG 85% et SCC 15%.
- Sur les 13 corners existants, 5 ont été fermés durant l'exercice. Sur les succursales, on enregistre 3 ouvertures (Nancy, Strasbourg et One nation) et 2 fermetures (Cap 3000, Etienne Marcel).
- L'activité marketplace a été relancée après plusieurs années d'interruption (ouverture de la Redoute, GL, Place des Tendances).

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2022 sont établis conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-05, n°2015-06 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation

Les comptes annuels de la Société sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 août 2022, dans le contexte tel que décrit dans la note 26 événements post clôture.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent :

- de fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements,
- de droits au bail de magasins et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant également lieu à aucune constatation d'amortissements.

Les frais d'acquisition (honoraires, frais d'agence, etc....) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition. Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Constructions	20 ans Linéaire
Installations techniques, matériel et outillage	5 ans Linéaire
Installations générales agencements, aménagements	5 ans Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 ans Linéaire
Mobilier	4 à 5 ans Linéaire

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- Les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce, dont la durée de vie est présumée illimitée, font l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou pas un indice de perte de valeur. La dépréciation constatée devient alors irréversible.

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

K€	31/08/2021	Dotations	Reprises	31/08/2022
Amortissements dérogatoires	26	1	0	27
TOTAL	26	0	0	27

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

NEANT

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôt de garantie	347		347
Autres immobilisations financières			
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	347	-	347

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VALEUR BRUTE DEBUT EXERCICE	AQUISITIONS	CESSION, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	6 390	-	1 000 -	5 390
Frais de recherche	464			464
Logiciels	720	14		734
Fonds de commerce	4 418		675	3 743
Droit au bail	3 266	-	609	2 656
Frais acquisition Fonds de commerce, Droit au bail	-	-		-
Mali de fusion				-
Acomptes sur immobilisations incorporelles				-
Autres immobilisations incorporelles				-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
SOUS TOTAL	15 258	14	2284	12 988
CORPORELLES				
AAI constructions	621	137		758
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 320	86	1139	3 203
Installations générales divers	0	0	0	0
Véhicules	0			0
Matériel de bureau et informatique	357	5	2	360
Mobilier	2 642		259	2 382
Immobilisations en cours	-		-	-
Avances et acomptes sur immobilisations		-		-
SOUS TOTAL	7 940	1 414	2 550	6 704
FINANCIERES				
Titres de participations			-	
Prêts et autres immobilisations financières	414	84	147	350
SOUS TOTAL	414	84	147	350
TOTAL	23 612	1 512	4 981	20 042

Conformément au règlement ANC 2015-06, les malis techniques de fusion ont été réaffectés aux actifs sous-jacents.

AMORTISSEMENT (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	Augmentation dotation Amortissement	Augmentation Dotation provision	Diminution dotation amortissement	Diminution dotation provision	Amortissements et dotations Fin d'exercice
INCORPORELLES						
Frais de développement	181	93				274
Brevets et marques	3 579					3 579
Logiciels	661	57				718
DAB	1 260				610	650
Fond de commerce	2 383				674	1 709
SOUS TOTAL	8 064	150	-		1 284	6 930
CORPORELLES						
AAI constructions	232	75				307
Installations générales						28
Autres installations générales/Aménagements divers	4 157	74		1 137		3 093
Matériel de bureau et informatique	299	45		2		342
Emballages récupérables et dit mobiliers	2 448	39		257		2 230
Avances et acomptes sur immobilisations						-
SOUS TOTAL	7 136	233		1 396		5 974
TOTAL	15 200	383		1 396	1 284	12 903

10. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans l'entrepôt et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix majoré de frais accessoires).

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Un changement d'estimation a été opéré sur l'exercice concernant les niveaux de taux d'obsolescence, afin de tenir compte des nouvelles réalités économiques de la Société et de sa stratégie d'écoulement des stocks.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 août 2022 s'élève à 232k€ versus 301k€ au 31 août 2021.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance :

Etat des créances par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances douteuses ou litigieuses	1 178		1 178
Autres créances clients	1 855	1 855	
Personnel et comptes rattachés	27	27	
Etat - Impôt sur les bénéfices			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	178	178	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	63	63	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	5	5	
Charges constatées d'avance	140	140	
TOTAL CREANCES	3 446	2 268	1 178

Etat des Produits à recevoir :

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
SOUS TOTAL		
CREANCES		
Factures à établir	1	15
Avoir non parvenus	0	0
Produits à recevoir	75	1 785
Débiteurs divers	0	0
Créances sur cessions d'actifs	0	
SOUS TOTAL	76	1 801
TOTAL	76	1 801

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Charges d'exploitation	140	76
Charges financières		
TOTAL	140	76

14. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 42 662 557 euros. Il est composé de 37 956 072 actions de valeur nominale de 1,12 € euro chacune.

Evolution du capital social et des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées	Total des capitaux propres
	Nombre d'action	Montant		
Montant au début de l'exercice	37 956	42 663	- 31 968	10 695
Mouvement en capital				
Distribution de dividendes				
Provisions réglementées				
Réserve légale, autres réserves			- 7 358	- 7 358
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			823	823
Montant en fin de l'exercice		42 663	- 38 437	4 160

Détail des primes, réserves et provisions réglementées

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Primes d'émission, de fusion, d'apport	543	543
Réserve légale, autres réserves	896	896
Report à nouveau	- 40 791	- 33 433
Provisions réglementées	27	26
Primes réserves et provisions règlementées	- 39 325	- 31 968
Résultat de l'exercice	823	- 7 358
TOTAL	- 38 502	- 39 326

Provisions

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)	31/08/2021	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2022
Prov. pour litiges loyers	87	-	87	0
Prov. pour litiges et droits économiques	210	-	45	165
Prov. pour litiges prud'homaux	560	-	214	346
Prov. pour restructuration	953		501	453
Prov. Pour écart de change	29	27	29	27
Prov. litige autres risque exceptionnels		140		140
TOTAL	1 839	167	876	1 130
Exploitation			346	511
Financier		27	29	27
Exceptionnel		140	501	593

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

L'Indemnité de fin de carrière (I.F.C.) n'est pas provisionnée au bilan comme la réglementation l'autorise.

Le taux d'actualisation retenu dans le cadre du calcul de ces I.F.C. est de 1.25%.

En matière de provision pour indemnité de retraite, la société applique la recommandation CNC n° 2003-R.01.

Engagements retraite en faveur des dirigeants : Néant

15. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	EMPRUNTS ET DETTES		
	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020
A moins de 1 an	300	750	96
De 1 à 5 ans			
Plus de 5 ans			
Total	300	750	96

16. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 836	2 836		
Fournisseurs - effets à payer	0	0		
Personnel et comptes rattachés	454	454		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	846	846		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4	4		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	325	325		
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	564	564		
Produits constatés d'avance	1 502	1 502		
TOTAL DETTES	6 531	6 531	-	-

Charges à payer

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours	84	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	346	155
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Dettes fiscales et sociales	789	809
Autres dettes		420
TOTAL	1 219	1 384

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 37 k€ pour l'exercice 2021/2022 versus 37k€ en 2020/2021.

17. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des ristournes, remises et rabais accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en milliers d'euros	31/08/2022			31/08/2021		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	5 485	1002	6 487	4 738	20	4 758
Prestations de services et divers	13		13	-		
TOTAL	5 498	1002	6 500	4 738	20	4 758

Transferts de charges

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Sinistre sur stocks		
Charges de personnel et indemnités	64	
Achats externes		
Indemnités d'assurance	3	2
Créances irrécouvrables		
Impôts et taxes		
Autres		
TOTAL	67	2

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation représentent 2 337K€ sur l'exercice.

18. PERSONNEL

Effectif moyen de l'exercice

Catégorie	31/08/2022	31/08/2021
Cadres	14	1
Assimilés cadres	18	13
Employés	53	88
Ouvriers		
Personnel APPRENTI	0	2
TOTAL	85	104

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/.

Rémunérations des organes d'administration et de direction

Société Stéphane Colloert Conseil SARL, en tant que Directeur Général, Facture de 120 k€ HT d'honorer de 2021/2022.

19. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	30	0
Différences positives de change	5	83
Produits nets de cession des valeurs mobilières		
SOUS-TOTAL PRODUITS	55	83
Dotations financières aux amortissements et provisions	27	29
Intérêts et charges assimilées	21	23
Différences négatives de change	167	68
Charges nettes sur cessions de VMP		
SOUS-TOTAL CHARGES	216	121
RESULTAT FINANCIER	-161	-38

20. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	751	14
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 175	765
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 785	1 827
SOUS-TOTAL PRODUITS	6 711	2 606
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	970	578
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 289	3 244
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	454	1 542
SOUS-TOTAL CHARGES	3 713	5 364
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 998	-2 758

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement de :

Produits exceptionnels :

- Lié à la vente de la marque 4 100 k€ et produit cession vente FDC Lille 75 k€
- Reprise Dotation DAB et FDC 1 285 k€ et reprise provision PSE 500 k€

Charges exceptionnelles :

- Sortie des actifs immobilisés FDC, DAB, immobilisation corporelle 1 289 K€ et sortie cession de la marque 1 000 k€
- Dotations amortissement dérogatoire DAB 314 K€ et Provision départ salariés 140 K€
- Reclassement des charges concernant l'exercice antérieur 708 K€ et charge PSE 260K€

21. CONSOLIDATION

Néant

22. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2022

Les transactions entre les parties liées visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires.

23. IMPOTS SUR LES BENEFICES

- La société Chevignon n'appartient pas à un groupe d'intégration fiscale

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	-2 176	2 999		823
Réintégrations	2	516		518
Déductions	-30	-1 271		-1 301
TOTAL	-2 204	2 244	-	40
Impôt				-
Contributions additionnelle				-
Crédit d'impôt				
IMPOT SUR LES SOCIETES	-	-	-	-

24. SITUATION FISCALE LATTENTE OU DIFFEREE

Libellé	début exercice		Variations		Fin exercice	
	Actif	Passif	Dotation	Reprise	Actif	Passif
1-Provisions réglementées						
Amortissement Dérogatoires		26	1	0		27
2-Subventions d'investissement						
3- Charges non déductibles						
3-1- A déduire l'années suivante						
Participations des salariés		0	0			0
Autres		30		30		0
3-2- A déduire ultérieurement						
Provisions pour retraites et obligations similaires		0	0	0	0	0
Autres						
4- Produits non taxables						
Plus-value en sursis d'imposition		1 228				1 228
5- Charges déduites (ou produits Imposé) fiscalement et non encore comptabilisé						
TOTAL	0	1 284	1	30	0	1 255
II- Eléments a Imputer						
1- Déficits reportables		21 329		40		21 289
2-Amortissements différés						
3- Moins-value à long terme						
4- Autres						
III-Eléments de taxation éventuelle						

25. ENGAGEMENTS FINANCIERS

La société Chevignon bénéficie d'un accord financier avec Mr Grimonprez de 2M€. Un versement d'avance de 750 k€ a déjà été consommé et remboursé à hauteur de 450 K€.

Devises

NEANT

Cautions bancaires reçues (en milliers d'euros)

NEANT

Cautions bancaires données (en milliers d'euros)

NEANT

Crédits documentaires

- Engagements en faveur de nos clients au 31/08/2022 en matière de crédits documentaires : NEANT
- Engagements en faveur de nos fournisseurs au 31/08/2022 en matière de crédits documentaires : NEANT.

Effets de commerce

- NEANT

26. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

L'activité marketplace continue son développement. La marketplace Veepee et BHV ont été ouvertes.

L'activité wholesale poursuit sa croissance avec, sur la saison hiver 23, l'embauche d'agents français, l'augmentation des commandes de la Colombie (+98%), des commandes prévues avec la Russie et le Portugal. Chevignon s'est également lancée sur la plateforme JOOR.

Une importante collaboration avec Marc O'Polo a également été signée avec la vente de produits fabriqués uniquement pour cette collaboration au sein de nos boutiques et de celle de Marc O'Polo. Ce partenariat s'accompagne d'un important plan de marketing financé par Marc O'Polo.

Dans la continuité des fermetures de magasins non rentables, il est prévu la fermeture d'Aix fin janvier. Le magasin de Lyon va également être cédé.

Un nouveau partenariat avec une entreprise Chinoise et une entreprise française spécialisée dans l'achat de marchandises pour le compte d'entreprises a été initié. Ainsi le décalage des paiements des marchandises a amélioré fortement le BFR, permettant à Chevignon d'acheter en temps et en heure sa collection.

Le niveau d'endettement ayant baissé à la suite de la vente de la marque Chevignon en Amérique, la relance de nouvelles activités ayant été initiée, la direction a ainsi établi les comptes en application du principe de la continuité d'exploitation.